

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2025, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Madame FENDELER Gaelle, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur BIDAINE Olivier, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Madame BRENA Dominique, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Paris, Paris.

Monsieur MATHIEU Benjamin, attaché d'administration de l'état, expert, Université de Paris, Paris.

Monsieur BELIER Jeremy, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame BERREZEL Sheherazade, assistante ingénieure, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Monsieur BUGE Nicolas, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame MOUROUVIN Véronique, ingénieure d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Versailles, Versailles.

Madame ODIER Antoinette, attachée d'administration de l'état, Insej, Suresnes.

Monsieur WALLYN Damien, assistant ingénieur, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à

